



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)..

Nom de l'établissement :	YARA France – Usine de PARDIES
Adresse de l'établissement :	Route des usines. Pôle économique N°5. 64150 PARDIES
Activité de l'établissement :	L'établissement de PARDIES a pour fonction de <ol style="list-style-type: none">1) fabriquer les produits chimiques suivants :<ul style="list-style-type: none">• acide nitrique à diverses concentrations,• solution ammoniacale « alcali »,• peroxyde d'azote,• nitrate d'ammonium,• nitrate de calcium1) assurer leur conditionnement en citernes, containers, sacs ou big-bags selon les souhaits des clients.2) assurer le chargement des camions et wagons pour l'expédition de ces produits dans le monde entier.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les dangers liés aux accidents majeurs sont inhérents aux propriétés physico-chimiques des produits utilisés ou fabriqués : <ul style="list-style-type: none">• Ammoniac Par inhalation, l'exposition à l'ammoniac peut provoquer selon la concentration et la durée d'exposition des irritations des voies nasales et respiratoires, des gênes respiratoires, des toux sérieuses, des spasmes bronchiques ou des œdèmes.• Gaz nitreux Les gaz nitreux (oxydes d'azote) sont des irritants des muqueuses respiratoires, pouvant en cas d'intoxication aiguë, provoquer un œdème pulmonaire.• Nitrate d'ammonium Produit inerte qui n'engendre dans des conditions normales aucun risque particulier, mais qui peut, dans certaines conditions, être sujet à un ensemble de réactions chimiques aboutissant à une émission de gaz toxiques ou à une décomposition du produit.

Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

Les scénarios d'accidents majeurs couvrant l'ensemble des activités du site, ainsi que les moyens de maîtrise des risques mis en place pour réduire la probabilité d'occurrence, ou réduire au maximum les conséquences potentielles, sont identifiés et étudiés dans « l'étude de danger du site » réalisée par un organisme expert reconnu.

Deux types de risques majeurs ont ainsi été identifiés :

1. **Le risque toxique**, résultant d'une fuite d'ammoniac, de gaz nitreux ou de peroxyde d'azote à l'atmosphère
2. **Le risque d'explosion** résultant de la décomposition d'un stockage de nitrate d'ammonium

Les moyens de maîtrise permettant de faire face à ces risques sont de nature :

- **Organisationnelle**
 - Suivi des équipements et tuyauterie par le Service d'Inspection Reconnu par l'administration
 - Plans de maintenance préventive
 - Surveillance continue par les équipes de production
 - Inspections, audits et suivis terrain quotidiens
 - Engagement formel écrit de la Direction (Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)), concrétisé par des plans annuels d'actions d'améliorations.
 - Système de Gestion de la Sécurité (SGS), détaillant l'organisation établie pour la mise en oeuvre pratique de cette Politique
 - Plan d'Opérations Interne (POI), détaillant l'organisation des secours en cas de sinistre limité au site
 - Convention de partenariat et de formation avec les équipes du SDIS 64
 - Plan Particulier d'Intervention (PPI), précisant l'organisation des secours mise en oeuvre par les autorités en cas de sinistre susceptible d'affecter les populations à l'extérieur de l'usine.
- **Technique**
 - Système de détection des gaz toxiques
 - Organes d'isolement automatique de tuyauteries ou de capacités
 - Automates de sécurité
 - Barrières « passives » (cuvettes de rétention, confinements, protections diverses..).
 - Moyens d'extinctions d'incendie ou de mitigation d'émissions gazeuses.